

## Le domaine d'activité "Energie & Mines"

<i>Secteur</i>		<i>Activité</i>	<i>Sous Activité</i>	<i>Intitulés NAT2009</i>	<i>Les notes relatives</i>	
19	<i>Cokéfaction et raffinage</i>					
		<b>19.1</b>	<b>Cokéfaction</b>			
				19.10	Cokéfaction	Cette classe comprend: - l'exploitation de fours à coke - la production de coke ou de semi-coke - la production de brai et de coke de brai - la production de gaz de cokerie - la production de goudrons bruts de houille et de lignite - l'agglomération du coke. Cette classe ne comprend pas: - la fabrication de briquettes de houille
		<b>19.2</b>	<b>Raffinage du pétrole</b>			
			19.20	Raffinage du pétrole	Cette classe comprend la fabrication de combustibles liquides ou gazeux ou d'autres produits obtenus à partir du pétrole brut, de minéraux bitumineux ou résultant de leur distillation fractionnée. Les techniques de raffinage du pétrole impliquent la mise en œuvre d'une ou plusieurs activités: la distillation fractionnée, la distillation directe du pétrole brut et le craquage. Cette classe comprend: - la production de carburants pour moteurs: essence, kérosène, etc. - la production de combustibles: fiouls légers, demi-lourds et lourds, gaz de raffinerie tels qu'éthane, propane, butane, etc. - la fabrication d'huiles de graissage et de graisses lubrifiantes à partir de pétrole, y compris les résidus de raffinage - la fabrication de produits pour la pétrochimie et pour les revêtements routiers - la fabrication de produits divers: white-spirit, vaseline, paraffine, etc. - la fabrication de briquettes de pétrole - le mélange de biocarburants, c'est-à-dire l'ajout d'alcool dans le pétrole (essence-alcool, par exemple). Cette classe comprend également: - la fabrication de briquettes de tourbe - la fabrication de briquettes de houille et de lignite	

35.1	<b>Production, transport et distribution d'électricité</b>			
		35.11	Production d'électricité	Cette classe comprend: - l'exploitation des installations de production d'électricité, y compris la production d'origine thermique, nucléaire, hydroélectrique, par turbine à gaz, par centrale diesel ou à partir d'autres sources d'énergie renouvelables. Cette classe ne comprend pas: - <b>la production d'électricité par l'incinération de déchets</b>
		35.12	Transport d'électricité	Cette classe comprend: - l'exploitation de systèmes de transmission qui transportent l'électricité du site de production au système de distribution
		35.13	Distribution d'électricité	Cette classe comprend: - l'exploitation des systèmes de distribution (c'est-à-dire lignes, pylônes, compteurs et câbles) qui transportent le courant électrique reçu des installations de production ou du système de transmission au consommateur final
		35.14	Commerce d'électricité	Cette classe comprend: - la vente d'électricité au consommateur - les activités des courtiers en courant électrique ou des agents qui organisent la vente d'électricité via des systèmes de distribution de courant exploités par d'autres - l'exploitation des échanges d'électricité et de capacité de transfert pour le courant électrique
35.2	<b>Production et distribution de combustibles gazeux</b>			
		35.21	Production de combustibles gazeux	Cette classe comprend: - la production, pour les besoins de l'approvisionnement en gaz, de gaz obtenus par distillation du charbon ou à partir de sous-produits de l'agriculture ou de déchets - la production de combustibles gazeux d'une valeur calorifique déterminée par purification, mélange ou d'autres traitements de gaz d'origines diverses, y compris le gaz naturel. Cette classe ne comprend pas: - la production de gaz naturel brut- l'exploitation de fours à coke - la fabrication de produits pétroliers raffinés- la fabrication de gaz industriels

		35.22	Distribution de combustibles gazeux par conduites	Cette classe comprend: - la distribution par conduites de combustibles gazeux de tous types. Cette classe ne comprend pas: - le transport (sur de longues distances) de gaz naturel par conduites
		35.23	Commerce de combustibles gazeux par conduites	Cette classe comprend: - la vente au consommateur de gaz acheminé par des conduites - les activités des courtiers en gaz ou des agents qui organisent la vente de gaz via des systèmes de distribution de gaz exploités par d'autres - les échanges de produits et de capacité de transfert pour les combustibles gazeux. Cette classe ne comprend pas: - le commerce de combustibles gazeux- le commerce de détail de gaz en bonbonnes- la vente directe de combustibles
<b>35.3</b>	<b>Production et distribution de vapeur et d'air conditionné</b>			
		35.30	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	Cette classe comprend: - la production, la collecte et la distribution de vapeur et d'eau chaude pour le chauffage, la force motrice et d'autres usages - la production et la distribution d'air réfrigéré - la production et la distribution d'eau froide pour le refroidissement - la production de glace pour des usages alimentaires ou autres (par exemple, pour le refroidissement)
<b>05.1</b>	<b>Extraction de houille</b>			

		05.10	Extraction de houille	<p>Cette classe comprend: - l'extraction de la houille: extraction souterraine ou à ciel ouvert, ainsi que l'extraction minière en ayant recours à des procédés de liquéfaction - le lavage, le triage, le calibrage, la pulvérisation, la compression ou d'autres opérations destinées à classer, à accroître la qualité ou à faciliter le transport ou le stockage. Cette classe comprend également: - l'opération destinée à récupérer l'anthracite des poussières Cette classe ne comprend pas: - l'extraction de lignite - l'extraction de la tourbe- les activités de soutien à l'extraction de la houille - les forages d'essai pour l'extraction de la houille- les fours à coke produisant des combustibles solides- la fabrication de briquettes de houille- les travaux effectués pour la recherche et la préparation des terrains pour l'extraction de houille</p>
<b>05.2</b>	<b>Extraction de lignite</b>			
		05.20	Extraction de lignite	<p>Cette classe comprend: - l'extraction du lignite: extraction souterraine ou à ciel ouvert, ainsi que l'extraction minière en ayant recours à des procédés de liquéfaction - le lavage, la déshydratation, la pulvérisation, la compression du lignite ou les autres opérations destinées à accroître la qualité, à faciliter le transport ou le stockage. Cette classe ne comprend pas: - l'extraction de la houille - l'extraction de la tourbe - les activités de soutien à l'extraction du lignite - les forages d'essai pour l'extraction de la houille - la fabrication de briquettes de lignite - les travaux effectués pour la recherche et la préparation des terrains pour l'extraction de houille</p>
<b>06.1</b>	<b>Extraction de pétrole brut</b>			

		06.10	Extraction de pétrole brut	Cette classe comprend: - l'extraction d'huiles brutes de pétrole Cette classe comprend également: - l'extraction de schistes et de sables bitumineux - la production de pétrole brut à partir de schistes et de sables bitumineux - les processus employés pour obtenir des huiles brutes: décantation, dessalement, déshydratation, stabilisation, etc. Cette classe ne comprend pas: - les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures - la prospection de pétrole et de gaz - la fabrication de produits pétroliers raffinés - la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole- l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs
<b>06.2</b>	<b>Extraction de gaz naturel</b>			
		06.20	Extraction de gaz naturel	Cette classe comprend: - la production d'hydrocarbures gazeux bruts (gaz naturel) - l'extraction de condensats - la décantation et la séparation de fractions d'hydrocarbures liquides - la désulfuration du gaz Cette classe comprend également: - l'extraction d'hydrocarbures liquides par les procédés de liquéfaction ou de pyrolyse. Cette classe ne comprend pas: - les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures - la prospection de pétrole et de gaz - la récupération du gaz de pétrole liquéfié provenant du raffinage du pétrole - la fabrication de gaz industriels - l'exploitation d'oléoducs ou de gazoducs
<b>07.1</b>	<b>Extraction de minerais de fer</b>			
		07.10	Extraction de minerais de fer	Cette classe comprend: - l'extraction de minerais exploités principalement en raison de leur teneur en fer - l'enrichissement et l'agglomération des minerais de fer Cette classe ne comprend pas: - l'extraction et la préparation de la pyrite et de la pyrrhotite (à l'exception du grillage)
<b>07.2</b>	<b>Extraction de minerais de métaux non ferreux</b>			

5  
Extraction de houille et de lignite  
06  
Extraction d'hydrocarbures  
07  
Extraction de minerais métalliques  
08  
Autres industries extractives  
09  
Services de soutien aux industries extractives

**INDUSTRIES EXTRACTIVES**

		07.21	Extraction de minerais d'uranium et de thorium	Cette classe comprend: - l'extraction de minerais renfermant de l'uranium ou du thorium: pechblende, etc. - la concentration de ces minerais - la fabrication de concentré d'uranium ("yellow cake"). Cette classe ne comprend pas: - l'enrichissement de minerais d'uranium et de thorium - la production d'uranium métal à partir de la pechblende ou d'autres minerais- la fonte et le raffinage de l'uranium
		07.29	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	Cette classe comprend: - l'extraction et la préparation de minerais exploités principalement en raison de leur teneur en métaux non ferreux: • aluminium (bauxite), cuivre, plomb, zinc, étain, manganèse, chrome, nickel, cobalt, molybdène, tantale, vanadium, etc. • métaux précieux: or, argent, platine. Cette classe ne comprend pas: - l'extraction et la préparation de minerais d'uranium et de thorium - la production d'oxyde d'aluminium - la production de mattes de cuivre ou de nickel,
<b>08.1</b>	<b>Extraction de pierres, de sables et d'argiles</b>			
		08.11	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	Cette classe comprend: - l'extraction, la taille grossière et le sciage de pierres de taille et de construction, par exemple: le marbre, le granit, le grès, etc. - le concassage et le broyage de pierres ornementales et de construction - l'extraction, le broyage et le concassage des pierres calcaires - l'extraction du gypse et de l'anhydrite - l'extraction de la craie et de la dolomite non calcinée Cette classe ne comprend pas: - l'extraction de phosphates naturels - l'extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais minéraux (sauf phosphates)- la production de dolomite calcinée - la taille, le façonnage et le finissage de la pierre en dehors des carrières
		08.12	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	Cette classe comprend: - l'extraction et le dragage de sables industriels, de sables pour la construction et de graviers - le concassage et le broyage de graviers - l'extraction de sables - l'extraction d'argiles, de terres réfractaires et de kaolin Cette classe ne comprend pas: - l'extraction de sables bitumineux
<b>08.2</b>	<b>Extraction de phosphates naturels</b>			

		08.20	Extraction de phosphates naturels	Cette classe comprend: - l'extraction de phosphates naturels. Cette classe comprend également: - le broyage, le lavage et l'enrichissement de phosphates naturels
<b>08.9</b>	<b>Activités extractives n.c.a.</b>			
		08.91	Extraction des minéraux chimique et d'engrais minéraux (sauf phosphates)	Cette classe comprend: - l'extraction de sels potassiques naturels - l'extraction du soufre natif - l'extraction et la préparation de la pyrite et de la pyrrhotite, à l'exception du grillage - l'extraction de sulfates et de carbonates naturels de baryum (barytine et withérite), de borates naturels, de sulfates naturels de magnésium (kiesérite) - l'extraction de terres colorantes, de "spath fluor" et d'autres minéraux exploités principalement parce qu'ils constituent une source de produits chimiques Cette classe comprend également: - le ramassage du guano. Cette classe ne comprend pas: - l'extraction de sel - le grillage de la pyrite de fer - la fabrication d'engrais chimiques et de composés azotés
		08.92	Extraction de tourbe	Cette classe comprend: - l'extraction de la tourbe - la préparation de la tourbe afin d'accroître la qualité et de faciliter le transport ou le stockage. Cette classe ne comprend pas: - les services de soutien à l'extraction de la tourbe - la fabrication de briquettes de tourbe- la fabrication de mélanges pour plantes en pots à base de tourbe, de terre naturelle, de sables, d'argiles, d'engrais, etc.- la fabrication d'ouvrages en tourbe
		08.93	Production de sel	Cette classe comprend: - l'extraction souterraine du sel, y compris par dissolution et pompage - la production de sel par évaporation de l'eau de mer ou d'autres eaux salées - le broyage, la purification et le raffinage du sel par le producteur Cette classe ne comprend pas: - le traitement du sel pour le rendre propre à la consommation humaine, par exemple: du sel iodé - la production d'eau potable par évaporation d'eaux salées
		08.99	Autres activités extractives n.c.a.	Cette classe comprend: - l'extraction de minéraux et de matériaux divers: • matières abrasives, amiante, farines siliceuses fossiles, graphite naturel, stéatite (talc), feldspath, etc. • asphaltes naturels, asphaltites et roches asphaltiques, bitumes solides naturels • pierres gemmes, quartz, mica, etc.

<b>09.1</b>	<b>Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures</b>			
		09.10	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	<p>Cette classe comprend: - les services liés à l'extraction de pétrole et de gaz, exécutés pour le compte de tiers: • les services d'exploration liés à l'extraction du pétrole et du gaz, par exemple: par les méthodes classiques de prospection, comme les observations géologiques sur les sites de prospection • forage et reforage dirigés; démarrage du forage; montage in situ, réparation et démontage de tours de forage; cimentation des revêtements (tubages) de puits de pétrole ou de gaz; pompage de puits; comblement et abandon de puits, etc. • la liquéfaction et la regazéification du gaz naturel en vue de son transport, effectuées sur le site minier • le drainage ou le pompage des mines pour le compte de tiers • les sondages d'essai liés à l'extraction du pétrole et du gaz. Cette classe comprend également: - la protection et la lutte contre les incendies sur les champs de pétrole et de gaz. Cette classe ne comprend pas: - les activités de services réalisées par des opérateurs de champs de gaz et de pétrole- les services spécialisés de réparation des machines pour l'extraction- la liquéfaction et la regazéification du gaz naturel en vue de son transport, effectuées ailleurs que sur le site minier - les études géophysiques, géologiques et sismiques</p>
<b>09.9</b>	<b>Activités de soutien aux autres industries extractives</b>			



				09.90	Activités de soutien aux autres industries extractives	Cette classe comprend: - les services de soutien exécutés pour le compte de tiers liés aux activités minières des divisions • les services d'exploration par les méthodes classiques de prospection, comme le prélèvement d'échantillons et les observations géologiques sur les sites de prospection • le drainage ou le pompage des mines pour le compte de tiers • les sondages et forages d'essai Cette classe ne comprend pas: - l'exploitation de mines ou de carrières pour le compte de tiers, voir divisions 05, 07 ou 08 - les services spécialisés de réparation des machines pour l'extraction - les services de relevés géophysiques pour le compte de tiers
--	--	--	--	-------	--	---



























































